MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM
FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

Organisateur

N° d'épreuve FFM	261
Moto-Club	Thionville Tout Terrain Moto Club
N° d'affiliation	C0902
Date	6 et 7 Mai 2017
Lieu	Hombourg Budange
Organisateur technique	TTTMC
Adresse	1 chemin du leidt 57100 Thionville
E-mail	jean-noel.goux@wanadoo.fr
Téléphone	0608640782

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 | Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Olivier Salm	Licence : 117900
Président du Jury ou Arbitre*	Jérôme CASSIN	Licence : 062806
Membre du Jury	Jean-Claude POSTEC	Licence : 083322
Membre du Jury	Joel NIEDER LANDER	Licence : 018258
Commissaire technique responsable	Joel Friquet	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	Eliane Segouin	Licence : 022141

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 | Catégories & Engagements

Intitulé de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif (€) Description
Championnat France MX2	13/15		125/classe2	65
Interligues 125	13		125 2T	
championnat espoir 85	12	15	85cc 2T	40
trophée	règles fédérales		classe 2-3-4	40
challenge	règles fédérales		classe 2-3-4	40
trophée vétéran/féminin	38		classe 2-3-4	40

Engagement :

Site Internet ---- engage-sport

Contact ----

Adresse ----

Téléphone ---- E-mail ----

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif :

Caution :

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM
LA FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☒ non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Mediatisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... Dr Sabine Rosati

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche ..... Chu Bel Air Thionville

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 20mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit "Charles de Mortemart"

Adresse ..... Hombourg Budange

Capacité Moto :	
Pendant les essais	45
En manche	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais	
En manche	

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 2000 m

Largeur minimum de la piste ..... 5 m

Largeur de la grille ..... 45 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 110 m

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Motoclub

Date : 3 mars 2017

Visa de la Ligue

Date :

Visa de la FFM

Date : 09/03/2017

Numéro : 17/0210

LIGUE MOTOCYCLISTE DE LORRAINE
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
54... NANCY CEDEX
Tél. : 03 83 18 ... 68
Fax : 03 83 18 ...

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
Parmentier
75011 PARIS

T.T.T.M.C.
1 chemin du Leidt
57100 THIONVILLE
Site Internet :
www.tttmc.fr

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM 261
Moto-Club ..... Thionville Tout Terrain Moto Club
N° d'affiliation C0902
Lieu ..... Hombourg Budange

Date ---------- 6 Mail 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9h30	13h00	**Contrôles administratifs**	MX2,Vét/Fém,85cc	
9h30	14h30	**Contrôles techniques**	MX2,Vét/Fém,85cc	
11h00		**Visite du Circuit**		
12h00		**Pause Déjeuner**		
13h30	13h40	**Essais Libres**	TrophéeVétéranFéminin	10'
13h45	13h55	**Essais Libres**	Espoir 85cc	10'
14h00		**Briefing Commissaires**		
14h30		**Briefing Pilotes**		
14h40	14h50	**Essais Chronométrés**	TrophéeVétéranFéminin	10'
14h55	15h05	**Essais Chronométrés**	Espoir 85cc	10'
15h10	15h30	**Essais libres Groupe A**	National MX2	20'
15h40	16h00	**Essais libres Groupe B**	National MX2	20'
16h05	16h25	**Manche 1**	TrophéeVétéranFéminin	15'+1t
16h30	16h50	**Manche 1**	Espoir 85cc	15'+1t
17h00	17h20	**Chronos Qualificatifs Groupe**	National MX2	20'
17h30	17h50	**Chronos Qualificatifs Groupe**	National MX2	20'
17h55	18h15	**Manche 2**	TrophéeVétéranFéminin	15'+1t
18h20	18h40	**Manche 2**	Espoir 85cc	15'+1t
18h45		**Remise des Prix**		
19h00		**Fin**		
16h30	19h00	**Contrôles administratifs**	125,Trophée,Challenge	
16h30	19h00	**Contrôles techniques**	125,Trophée,Challenge	

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM 261
Moto-Club ..... Thionville Tout Terrain Moto Club
N° d'affiliation C0902
Lieu ..... Hombourg Budange

Date ---------- 7 Mai 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	8h00	Contrôles administratifs		
7h00	8h00	Contrôles techniques		
8h00	8h10	Essais Libres groupe 1	Challenge	10'
8h15	8h25	Essais Libres groupe 2	Challenge	10'
8h30	8h40	Essais Libres groupe 1	Trophée	10'
8h45	8h55	Essais Libres groupe 2	Trophée	10'
9h00	9h15	Essais Libres	Interligues 125	15'
9h20	9h30	Essais Chronos groupe 1	Challenge	10'
9h35	9h45	Essais Chronos groupe 2	Challenge	10'
9h50	10h00	Essais Chronos groupe 1	Trophée	10'
10h05	10h15	Essais Chronos groupe 2	Trophée	10'
10h20	10h40	Essais Libres	National MX2	20'
10h45	10h50	Test de départs	National MX2	5'
10h55	11h10	Essais Chronométrés	Interligues 125	15'
11h15	11h20	Test de départs	Interligues 125	5'
11h25	11h40	Consolante manche 1	Trophée+Challenge	10'+1t
11h45	12h05	Manche 1	Challenge	15'+1t
		Pause Déjeuner		
13h45		Présentation Pilotes	Interligues 125	
14h05		H-10 tour de reconnaissance	National MX2	
14h15	14h45	Manche 1	National MX2	25'+1t
14h50	15h15	Manche 1	Interligues 125	20'+1t
15h20	15h40	Manche 1	Trophée	15'+1t
15h45	16h05	Manche 2	Challenge	15'+1t
16h10		H-10 tour de reconnaissance	National MX2	
16h20	16h50	Manche 2	National MX2	25'+1t
17h00		Remise des Prix	National MX2	

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date ---------- 7 Mai 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16h55	17h10	**Consolante manche 2**	Trophée+Challenge	10'+1t
17h15	17h35	**Manche 2**	Trophée	15'+1t
17h40	18h05	**Manche 2**	Interligues 125	20'+1t
18h20		**Remise des Prix**		
19h00		**Fin**		

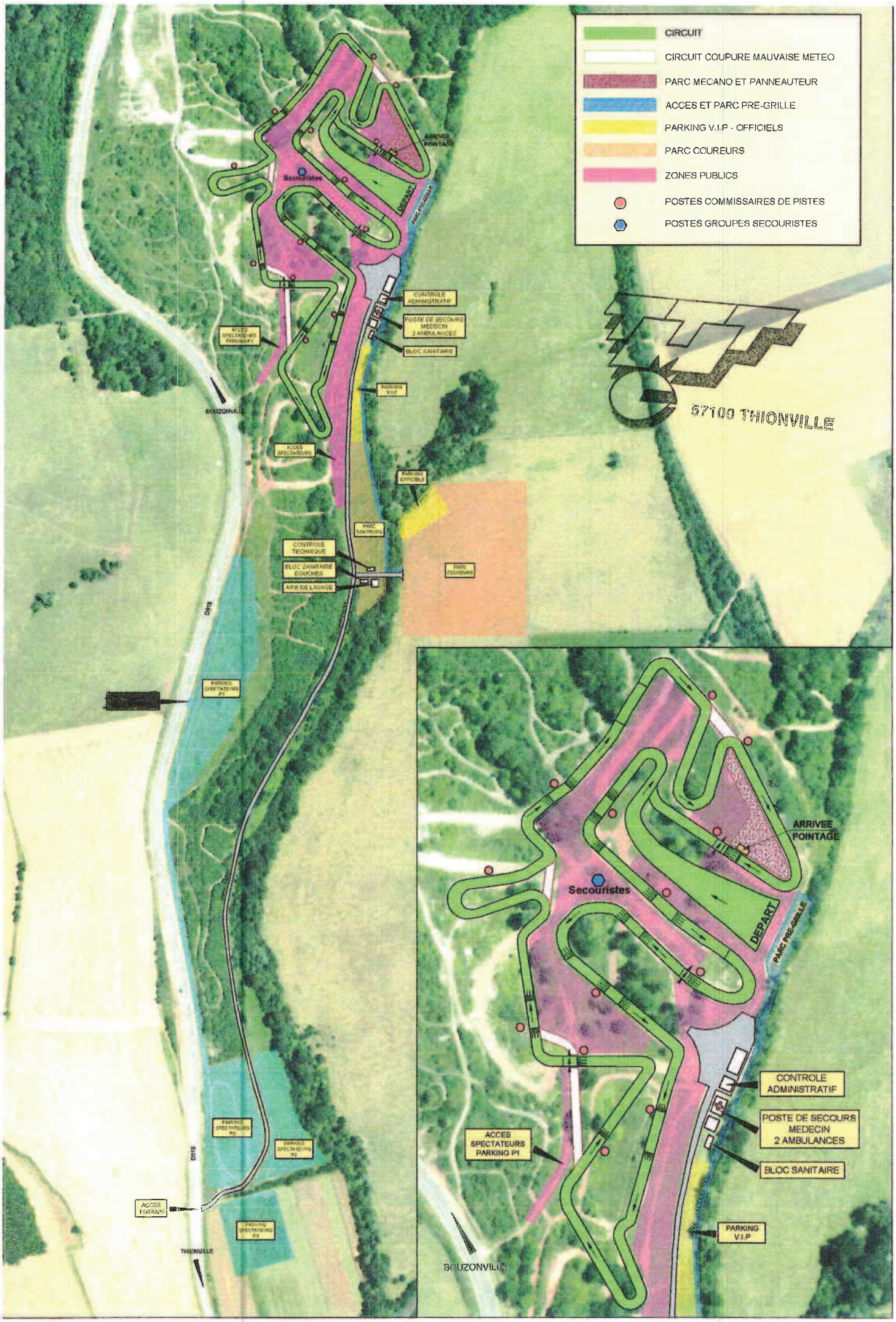
CIRCUIT
CIRCUIT COUPURE MAUVAISE METEO
PARC MECANO ET PANNEAUTEUR
ACCES ET PARC PRE-GRILLE
PARKING V.I.P - OFFICIELS
PARC COUREURS
ZONES PUBLICS
POSTES COMMISSAIRES DE PISTES
POSTES GROUPES SECOURISTES
57100 THIONVILLE
ARRIVEE POINTAGE
Secouristes
DEPART
PARC PRE-GRILLE
CONTROLE ADMINISTRATIF
POSTE DE SECOURS MEDECIN 2 AMBULANCES
BLOC SANITAIRE
ACCES SPECTATEURS PARKING P1
PARKING V.I.P
BOUZONVILLE
ACCES SPECTATEURS
PARKING OFFICIELS
PARC COUREURS
CONTROLE TECHNIQUE
BLOC SANITAIRE DOUCHES
AIRE DE LAVAGE
D918
PARKING SPECTATEURS P1
PARKING SPECTATEURS P2
PARKING SPECTATEURS P3
PARKING SPECTATEURS P4
ACCES TERRAIN
THIONVILLE
ARRIVEE POINTAGE
Secouristes
DEPART
PARC PRE-GRILLE
CONTROLE ADMINISTRATIF
POSTE DE SECOURS MEDECIN 2 AMBULANCES
BLOC SANITAIRE
ACCES SPECTATEURS PARKING P1
PARKING V.I.P
BOUZONVILLE

Réalisé et édité par l'Institut Géographique National à partir des données numériques du Référentiel à Grande Échelle, actualisé d'après des prises de vues aériennes de 2009. Révision de 2010.
Ellipsoïde de Clarke 1880 IGN ; point fondamental : croix du Panthéon à Paris. Projection conique conforme de Lambert.
Nivellement général de la France NGF-IGN 69.
Origine des altitudes : niveau moyen de la mer observé à Marseille.
Equidistance des courbes : 5 m.

Les deux échelles de latitudes et longitudes du cadre et les deux chiffraisons kilométriques correspondantes :
- vers l'intérieur, aux latitudes et longitudes en grades (longitudes référées au méridien de Paris) rapportées au système géodésique français NTF ; les amorces sont celles des quadrillages kilométriques Lambert zone I (chiffrées en noir) et Lambert zone II étendu (chiffrées en bleu).
- vers l'extérieur, aux latitudes et longitudes en degrés (longitudes référées au méridien international) rapportées au système géodésique mondial WGS84 ou RGF93 ; les chiffraisons bleues en italique en regard du quadrillage kilométrique sont des coordonnées Mercator Transverse Universel fuseau 32.

La représentation sur cette carte des routes [illegible] terrain) sans préjuger du régime juridique [illegible] itinéraire balisé de randonnée pédestre : [illegible]

1km

3411 ouest

888 889 890 891 892 893 894 895 4,50gr

D 60 D 2 D 60a D 91 B D 8 D 56 D 119e

Elzing
Klang
Kédange-sur-Canner
Metzeresche
Hombourg
St-Étienne
Bois Brûlé
Blum
Paffenbaum
Hannesklopp
Langenberg
Langfuhr
Schlangenbaum
Konselsod
Löffelsberg
Herrenbusch
Im Loch
Côtewald
Kelebusch
Escherberg
le Grand Fond
Roden
Mühlenacker
Wingerten
Manweiher
Scheyerbüsch
le Reitheim
Nonnenfels
Fehls
le Coin du Bois
Wettz
Espen
Gâlgenweg
Hohlheck
Traubenbaum
Juden Kirchhof
Selz
Vierholz
Sabelsberg
Ladert
Herrenbüsch
Seitert
Bellevue
Kapelle
Welspert
die Heide
Katschacker
Schosper
Ecce Homo
Cannerbusch
Bois des
Kohlenbach
Vanertebusch
Husarenborn
Rohrbusch
Schleden
Robais
le Château
Hexeroth
Tillieskaul
Roed
Guertrauch
Gintzbusch
Kalkgrube
Reiling
le Moulin
Essenbach
Forêt
Karrenbusch
Hombourg-Budange
Route militaire
Côte des Vignes
le Berger
Galgen
Piste 4x4
Poste élec
Rohr
Felse
ENTREE
Romains
Chemin des Romains
St-Étienne Statue
Ecl. Cim. Coll. Orat. Fabr. Arrêt Tr. Cha. Bne

Liste des officiels des 6 et 7 mai 2017

Directeurs de course

NOM	Prénom	Licence
SALM	Olivier	OFF117900
ROSSI	Mario	OFF021299

Commissaires de piste

MACINOT	Fabrice	OFF 10774
BORDES	Michel	OFF 137191
KAUDERER	Manfred	OFF 13776
JACQUES	Philippe	OFF 051156
LUMEN	Jean-François	OFF 149504
LACROIX	Jean-Marie	OFF 14102
MOUTET	Matthieu	OFF 182195
SCHOEFFLER	Beranrd	OFF 022059
DI FILIPPO	Fabrice	ODC 029308
FAVEAUX	Antoine	OFF 264313
LANA	Fernand	OFF014360
PUALIC	Rade	OFF 073856
REKHOUM	Michel	OFF 223584
NIEDERLANDER	Cedric	OFF 063406
TRIEST	Christian	OFF 048354

Membres du jury

CASSIN	Jérôme	ODC 062806
POSTEC	Jean-Claude	ODC 083322
NIEDERLANDER	Joël	OFF 018258

Commissaires techniques

THIEBLEMONT	Gérard	OCT 164059
FRIQUET	Jöel	OCT 010706
FEIEARBEND	Daniel	OCT 282930